

21 Février 2015

Président

Dr J. Pinsolle

Vice-Président

Dr P. Cuq

Secrétaire National

Dr M. Richer de Forges

Secrétaire Adjoint

Pr. L. Chiche

Trésorier

Dr. J.F. Garbé

Trésorier Adjoint

Dr Nicolas Diard

Administrateurs

Pr. J.B. Ricco

Dr B. Saint Lebbes

Dr G. Seban

Pr M. Sibe

Dr P. Soury

Dr F. Thaveau

Chèr(e) Ami(e), Chèr(e) Collègue,

La version 3910 de la CCAM permet la mise en œuvre depuis le 01/01/2015 du tarif cible de 3 763 codes actes /activités /phases pour les médecins en secteur 1 et adhérents au CAS et supprime les modificateurs temporaires O, X, I et 9.

Elle fait apparaître deux nouveaux libellés concernant le traitement des varices par radiofréquence et quatre tarifs :

EJSF008 : Occlusion de la grande veine saphène au dessus du tiers moyen de la jambe par radiofréquence, par voie veineuse transcutanée avec guidage échographique.

Il s'agit d'un ATM donc ni J ni K.

Tarif secteur 1 et CAS : 147,21 €

Tarif hors secteur 1 et CAS : 107,88 €

EJSF032 : Occlusion de la grande veine saphène au dessus du tiers moyen de la jambe par radiofréquence, par voie veineuse transcutanée avec guidage échographique et phlébectomie homolatérale, et/ou ligature de veine perforante de la grande veine saphène homolatérale.

Il s'agit d'un ADC donc prenant le J et le K selon secteur d'exercice

Tarif secteur 1 et CAS : 191,43 € + (J + K) = 225,89 €

Tarif hors secteur 1 et CAS : 138,71 € + J = 147,73 €

Dans les deux cas le tarif prend en compte le guidage échographique et l'acte doit être réalisé dans un environnement opératoire selon les termes de l'arrêté du 7 janvier 1993.

Par ailleurs aucune information à ce jour sur la position de l'ATIH concernant la prise en charge de la sonde

(remboursement par inscription sur la LPPR ou inclusion dans le GHS)

Si nous sommes satisfaits de l'obligation de réaliser l'acte dans un environnement opératoire, nous déplorons une tarification inférieure à celle de l'éveinage pourtant déjà très basse, sauf dans le cadre de l'acte comportant phlébectomie et/ou ligature de veines perforantes

Président

Dr J. Pinsolle

Vice-Président

Dr P. Cuq

Secrétaire National

Dr M. Richer de Forges

Secrétaire Adjoint

Pr. L. Chiche

Trésorier

Dr. J.F. Garbé

Trésorier Adjoint

Dr Nicolas Diard

Administrateurs

Pr. J.B. Ricco

Dr B. Saint Lebbes

Dr G. Seban

Pr M. Sibe

Dr P. Soury

Dr F. Thaveau

et uniquement pour les secteurs 1 et CAS mais avec des contraintes fortes par ailleurs .

Ce n'est pas le rôle du syndicat d'émettre un avis sur l'intérêt médical de cette méthode de traitement.

Alors chacun devra faire son choix... **L'année 2014 a déjà été la première année pleine où nous avons subi la baisse de 25% du YYYYY300.**

Ainsi le décalage de la production financière / h continue à s'accroître entre notre spécialité et bon nombre d'autres spécialités chirurgicales et/ou interventionnelles.

Considérant qu'une imagerie per opératoire optimale est un enjeu majeur pour notre spécialité nous avons rencontré les différents industriels du secteur.

La sécurité, la qualité des soins, la valorisation économique des actes, l'image et l'attractivité de la chirurgie vasculaire seront étroitement liés à l'évolution de cette imagerie vasculaire opératoire.

Des solutions adaptées aux différentes activités s'intégrant dans le projet médical des établissements ont ainsi pu être dégagées de l'arceau mobile à la salle hybride.

Différents modes de financement ont également été étudiés.

Une synthèse de ce travail vous sera présentée dans les prochains mois.

Nous avons été questionnés par certains d'entre vous recherchant un associé ou un successeur :

Nous allons rencontrer les présidents des syndicats d'internes et de chefs de clinique afin de faciliter les contacts entre nos jeunes collègues à la recherche d'une installation et les plus anciens.

Il existe par ailleurs un site internet créé par Jean Francois Guilloux que certains d'entre vous connaissent permettant aux deux parties de se rencontrer : www.whoandwhere.fr

Président

Dr J. Pinsolle

Vice-Président

Dr P. Cuq

Secrétaire National

Dr M. Richer de Forges

Secrétaire Adjoint

Pr. L. Chiche

Trésorier

Dr. J.F. Garbé

Trésorier Adjoint

Dr Nicolas Diard

Administrateurs

Pr. J.B. Ricco

Dr B. Saint Lebbes

Dr G. Seban

Pr M. Sibe

Dr P. Soury

Dr F. Thaveau

Le projet de loi santé porté par Marisol Touraine sera examiné en Commission des Affaires Sociales à l'assemblée Nationale le mardi 17 mars avant passage en séance plénière le 31 mars 2015.

Les différents groupes de travail organisés par le Ministère sur le service public hospitalier, le tiers payant généralisé et le service territorial de santé au public ont essentiellement permis de constater l'absence de volonté de la Ministre de prendre en compte les propositions des syndicats médicaux pour réécriture du projet de loi. **L'ensemble des syndicats médicaux et de nombreux syndicats de professionnels de santé suite à l'appel des internes et des chefs de clinique assistants se mobilisent contre ce projet de loi et organisent une manifestation nationale le Dimanche 15 mars à Paris. L'UCDF et LE BLOC appellent à l'arrêt d'activité des urgences à partir du vendredi 13 mars à 8h jusqu'au lundi 16 mars 8h.**

Seule une mobilisation massive permettra de faire reculer le gouvernement sur ce texte qui détruira notre système de santé et l'exercice libéral .

Alors mobilisez vous et informez vous sur www.ucdf.fr

Nous comptons sur votre adhésion. Merci d'adresser votre cotisation 2015 d'un montant de 100 € au Trésorier du SNCV (Dr J.F. GARBE, clinique Esquirol, Saint-Hilaire BP 19, 47002 AGEN).

Vous trouverez en document joint le formulaire à joindre à votre règlement.

Jacques Pinsolle

Marc Richer de Forges

Président

Dr J. Pinsolle

Vice-Président

Dr P. Cuq

Secrétaire National

Dr M. Richer de Forges

Secrétaire Adjoint

Pr. L. Chiche

Trésorier

Dr. J.F. Garbé

Trésorier Adjoint

Dr Nicolas Diard

Administrateurs

Pr. J.B. Ricco

Dr B. Saint Lebbes

Dr G. Seban

Pr M. Sibe

Dr P. Soury

Dr F. Thaveau